L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 19 JUILLET 1879. 52me Année

DUFOUR & LEMIT,
Propriétaires-Rédacteurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN 19 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Pintado J. Spear no No 16 rue Bourgogne, entre Canal et Bienne, un fort lot de meubles.

Grande manchée aujourd'hui à midi à la Bourse d'union St Charles, en prolongeant de chaque côté des rues Canal et Bienne, mille tonnes de fers les mieux placés et assurables comme devant être prélevés pendant vendus pour compte de qui appartient et de bonne foi, par C. E. Chaffe, encanteur.

On ne saurait trouver un placement plus sûr et plus avantageux. L'échéance de nos ventes est spécialement appelée sur cette vente. Pour les conditions et toutes autres informations, voir les plans et les annonces à la vente.

LA FIÈVRE JAUNE.

Si rien n'autorise à dire que l'extrême chaleur soit la cause de la fièvre jaune, on peut affirmer en s'appuyant sur les observations faites dans les années des grandes épidémies, notamment en 1853, en 1858 et en 1878, que la chaleur forte et prolongée est une des causes constituantes du développement de la fièvre jaune en épidémie.

La Nouvelle-Orléans a été jusqu'à présent favorisée, est été, par une température fort modérée, eu égard à la saison. Si on excepte une ou deux journées, le thermomètre s'est toujours tenu au-dessous de 90.

Il n'en a pas été de même dans les Etats de l'Union situés plus au Nord où le thermomètre a marqué de 92 à 103 degrés Fahrenheit. Si cette chaleur se prolonge, il faut s'attendre à voir des cas de fièvre jaune éclater dans plusieurs des localités situées dans la zône torride de cette année. Car la fièvre jaune est une maladie des climats tropicaux et nous sommes convaincus qu'elle peut se manifester, sans importation, dans tout pays qui se trouve exposé pendant un certain temps aux diverses conditions atmosphériques qui caractérisent les climats tropicaux.

Ce qui explique que la fièvre jaune, en 1878, a sévi jusque dans le Kentucky, c'est que les conditions climatériques ont été les mêmes pour toute la région s'étendant du Golfe à cet Etat.

Cette année, au contraire, l'été est très modéré à la Nouvelle-Orléans et il n'y a pas eu encore un seul cas de fièvre jaune dans cette ville, tandis qu'à Memphis, où il a fait excessivement chaud depuis un mois, plusieurs cas ont déjà signalé l'existence du fléau dans divers quartiers de cette ville.

Notre bureau de santé aurait tort de déclarer à l'avance qu'une épidémie ne peut pas naître de cas sporadiques non importés; d'abord parce que l'histoire du passé démont péremptoirement cette théorie, et ensuite parce qu'il est à craindre que, si la chaleur continue, la fièvre jaune ne devienne encore épidémique à Memphis. Il conviendrait au bureau qui a déjà émis tant de théories hasardées, d'être prudent et d'attendre les faits nouveaux.

On n'oserait pas prétendre que les cas de fièvre jaune qui viennent d'être signalés à Memphis, sont dus à l'importation, et cette ville ne pouvant dire qu'elle doit sa fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans, allégation qui a été faite l'année dernière et qui était incontestable avec le développement si rapide de l'épidémie. Il serait tout aussi absurde de craindre que Memphis nous communique la fièvre jaune, et M. Booth a eu parfaitement raison de s'opposer au rétablissement de la quarantaine contre Memphis.

Si le Bureau de Santé avait voulu relever impartialement les faits relatifs à la marche et au développement de l'épidémie en 1878, il serait arrivé comme nous à la conclusion que l'interruption des communications ne sert absolument à rien pour empêcher la propagation de la maladie, parce que si une infection existe, elle existe dans l'air et parce que les quarantaines ne peuvent empêcher le déplacement des colonnes d'air ni les vents. Les quarantaines contre l'intérieur sont encore plus inutiles que les quarantaines contre l'extérieur. Les villages qui, l'année dernière, n'ont pas eu de quarantaines, n'ont pas été plus éprouvés que les autres et on a pu remarquer que quelques uns de ceux qui avaient établi les quarantaines les plus strictement rigides, avaient été plus ravagés que d'autres par le fléau.

Dans l'état d'incertitude absolue où est encore la science sur la cause de la fièvre jaune, sur son origine, et sur son mode de propagation, la seule chose à faire c'est de recueillir des observations et des faits et de diriger les recherches, non en vue de justifier quand même une seule hypothèse, mais de façon à éclairer tous les points encore obscurs en élargissant le plus possible le champ des investigations. C'est là la vraie méthode expérimentale, la seule qui puisse conduire à la découverte de la vérité.

Pour le programme du grand concert qui se donne ce soir au Fort Espagnol, voir aux annonces.

DÉPART DE M. LÉON CHOTTEAU.—Nous avons reçu de M. Léon Chotteau le 15 juillet une dépêche nous annonçant son départ pour l'Europe par le steamer *France*.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Un dîner d'adieu a été donné hier soir au St. James Hotel par M. Léon Chotteau qui part demain pour la France par le steamer de la Compagnie transatlantique *France*. Parmi les invités se trouvaient MM. Elliott C. Cowdin, Edmond Restell, consul de France à New York, de Montebrier, consul de France à Baltimore, A. d'Ouville, de la Compagnie générale transatlantique, Joseph Aron, banquier, Fenardent, et plusieurs autres personnes de distinction.

Des lettres d'excuses ont été écrites par MM. Cyrus W. Field, Geo. Jones, du *New York Times*, Jackson Schultz, J. W. Simpson, agent de la presse associée, Whitelaw Reid, de la *Tribune*, et beaucoup d'autres.

Parmi les lettres se trouvait celle d'un citoyen de Philadelphie, emballé par la naissance d'un fils auquel il avait donné le nom de Léon Chotteau. Des discours ont été prononcés par MM. Elliott C. Cowdin, Edmond Restell, de Montebrier, A. d'Ouville, Joseph Aron, Fleimant, Fenardent, et le départ s'est terminé de la façon la plus agréable par des vœux en faveur de M. Chotteau qui doit revenir aux Etats-Unis au mois de décembre prochain.

—On télégraphie de Newport, 12 juillet :

M. Max Outrey, ministre de France aux Etats-Unis, a donné ce soir un dîner dans son cottage de Newport en l'honneur de l'amiral Peyron et de ses officiers. L'amiral était accompagné par MM. Delamotet, commandant de la division; Prochet, capitaine de la frégate; Meyer, capitaine de L'Orénoque; Richaud, chirurgien; Mainot, commissaire; Marchal, aide-commandant, et Micolet, secrétaire. Tous les officiers étaient en grand uniforme.

Parmi les autres invités étaient M. Charles Russell, le gouverneur Van Zandt, le capitaine Ramsey et le général Wilson.

Il y aura feu, ce soir, au concert du Fort Espagnol.

Se non piace [illegible]

LA QUESTION DE LA DETTE A LA CONVENTION.—La Convention n'a pas encore fini avec cette question. Hier, dans la séance du jour, l'ordonnance sur la dette d'état est revenue en troisième lecture, et le vote a donné 61 voix pour l'adoption, 53 contre. Le président a décidé que l'ordonnance n'aurait pas obtenu la majorité absolue des membres de la Convention qui est de 68, n'étant pas adoptée. La Convention s'est donc ajournée et il y a eu un concert des désapprobations, mais il paraît qu'ils n'ont pas s'entendre, car à la séance du soir, la question de la dette a été de nouveau ajournée et quand la séance a été levée, les désapprobations ont été de nouveau appelés en cadence.

CHEMIN DE FER DU FORT ESPAGNOL.—Nous appelons l'attention des promeneurs sur le nouveau tableau des départs de ce chemin de fer que l'on trouvera dans une autre colonne. Le nouveau service commencera à partir de dimanche, dimanche, 20 juillet.

Allez, ce soir, au concert du Fort Espagnol.

Si vous voulez un bon piano, adressez-vous à Werlein, 135 Canal. Ne prenez pas l'oreille à ce que l'on pourrait vous dire au-dehors, mais allez voir par vos propres yeux. Les affaires de M. Werlein ont doublé depuis un an. Il vous donnera pleine satisfaction. Vous trouverez chez lui des pianos de Chickering, de Mathushek, de Hale, de Floyd, etc., ainsi que des pianos d'occasion. On échange aussi. Les prix sont bas et les conditions de paiement faciles et libérales.

Au grand concert de ce soir, au Fort Espagnol, on entendra les plus beaux morceaux de la Favorite, des Huguenots, de Pinafore, etc.

Le prince Jérôme-Napoléon et l'ex-impératrice.

Londres, 14 juillet—Le *Morning Post* publie aujourd'hui la nouvelle suivante :

"Samedi l'ex-impératrice Eugénie a fait prévenir le prince Napoléon qu'elle le recevrait lui, son fils et la princesse Mathilde après la cérémonie des funérailles à l'église Ste-Marie. On a remarqué qu'une discussion très animée était élevée entre le prince et la princesse Mathilde. Le prince s'est dirigé vers Camden-Place. Le prince est monté en voiture avec son fils et s'est rendu à Londres. On explique difficilement son refus de se rendre au vœu de l'impératrice."

Départ du prince Napoléon de Camden-House.

Londres, 14 juillet—On dit que quand le prince Napoléon et son fils sont partis en voiture de Camden House, au lieu à peine des assistants bonapartistes se sont découverts.

On mande par le câble :

Cérémonies à Paris en l'honneur du prince.

Paris, 12 juillet—Une messe a été célébrée aujourd'hui à la Madeleine à la mémoire du prince impérial. L'église était remplie de fidèles. Le maréchal Mac-Mahon assistait à la cérémonie.

Voulez-vous entendre de la musique bien exécutée? Allez ce soir au Fort Espagnol.

Si jamais je cesse d'aimer.....Quoi!.....les badines.

LES LEGS DU PRINCE IMPÉRIAL.

Voici la partie du testament du prince qui n'a pas été publiée par les journaux :

"Je constitue ma mère bien-aimée, l'impératrice Eugénie, ma légataire universelle, à charge pour elle de supporter les legs suivants :

"Je lègue 200,000 fr. à mon cousin, le prince J. N. Murat.

"Je lègue 100,000 fr. à M. F. Pietri, en reconnaissance de ses bons services.

"Je lègue 100,000 fr. à M. le baron Corviseart, en reconnaissance de son dévouement.

"Je lègue 100,000 fr. à Mlle de Larminat, qui n'est toujours montrée si attachée à ma mère.

"Je lègue 100,000 fr. à M. A. Filon, mon ancien précepteur.

"Je lègue 100,000 fr. à M. N. Conneau.

"Je lègue 100,000 à M. N. Espinasse.

"Je lègue 100,000 au capitaine A. Bizot—témoin mes plus anciens amis.

"Je désire que ma chère mère constitue une pension viagère de 10,000 fr. au prince L.-L. Bonaparte;

"Une pension viagère de 5,000 fr. à M. Rouher, mon ancien ministre;

"Une pension viagère de 2,500 fr. chacun à Mme Thierry et à Ulmann.

"Je désire que tous mes autres serviteurs ne soient jamais privés de leurs appointements.

"Je désire laisser au prince N. Charles Bonaparte, au duc du Bennone, et à M. Rouher, trois des plus beaux souvenirs que mes exécuteurs testamentaires pourront désigner.

"Je désire laisser au général Simmons, à M. Strode, et à Monsieur Goddard trois souvenirs que mes exécuteurs testamentaires désigneront parmi les objets de valeur qui m'appartiennent.

"Je lègue à M. F. Pietri mon épingle, surmontée d'une pierre [œil de chat], à M. Corviseart [perle rose].

"A Mlle de Larminat, un médaillon contenant les portraits de mon père et de ma mère.

"A Mme Lebreton, ma montre en émail ornée de mon chiffre en diamants.

"A MM. Conneau, Espinasse, Bizot, J.-B. Murat, A. Fleury, P. de Bourgoing, P. Corviseart, mes armes et uniformes, si ce n'est toutefois le dernier que j'aurai porté et que je laisse à ma mère.

"Je laisse à M. d'Entraigues une épingle surmontée d'une perle fine, ronde de forme, qui m'a été donnée par l'impératrice.

"Je prie ma mère de vouloir bien distribuer aux personnes qui m'ont témoigné de mon vivant quelque attachement les bijoux ou objets de médiocre valeur qui pourraient me rappeler à leur souvenir.

"Je lègue à madame la comtesse mon épingle surmontée d'une belle perle fine.

"Au duc de Rincourt, mon cousin, mes épées espagnoles.

"NAPOLÉON."

Concert, ce soir, au Fort Espagnol.

—Le rédacteur en chef du *Pays* s'explique d'une façon très catégorique sur la question du prince Victor :

La désignation du prince Victor n'est pas discutable, dit M. Paul de Cassagnac, et nous sommes vraiment surpris de voir certains journaux l'attaquer où la mer.

Quant à moi, j'obéirais à mon Prince vivant.

J'obéirai tout autant à mon Prince mort.

Ce soir, musique au Fort Espagnol.

—Le gouvernement italien a pris récemment des mesures de rigueur à l'égard d'un certain nombre de réfugiés étrangers. Le *Pungolo* de Milan dit qu'on a décidé d'expulser immédiatement tous ceux qui ne pourront donner un motif plausible de leur venue en Italie ou justifier de leurs moyens d'existence. Cette mesure a déjà reçu son application à l'égard des personnes suivantes :

Alexandre Marie, de Lyon; Pierre Gemperli, Suisse; Ferdinand Kouleke, Allemand; Gourad Figad, Suisse; Simon Kisler, de Lyon; Bélmaine Bernard, de Madrid; Emile Peter, de Berlin; Orvald Leitner, de Vienne; Auguste Lebel, Allemand; Charles Kaiser, de Berlin; François Schelling, Hollandais; Jean Kain, de Berlin; Paul de Quail, de Paris; François Dervach, de Vienne; Pierre Arright, Français.

Le *Pungolo* ajoute que l'ordre d'expulsion a été transmis par le ministère à tous les préfets du royaume par une circulaire secrète, parce qu'il est arrivé qu'un étranger, expulsé d'une ville, a trouvé asile dans d'autres; sans que la police en ait eu connaissance. Un autre journal dit que les expulsés appartiennent, pour la plupart, à l'internationale.

Ce soir, au Fort Espagnol, grand promenade-concert.

L'AFFAIRE DU PREFET DE POLICE.

Chambre des Députés.

Séance du 18 juin 1879.

PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA.

M. Bouchet développe son interpellation sur le saisie du journal la *Lanterne*, qui nous rappelle, dit-il, aux procédés des plus mauvais jours de l'Empire.

M. Andrieux remercie l'auteur de l'interpellation, qui lui donne l'occasion de s'expliquer devant la Chambre, et le ministère de l'intérieur qui a bien voulu lui céder la parole.

Le théâtre du journal n'est encore incident d'une dénonciation que le préfet de police a cru devoir entreprendre, et dans laquelle la liberté de la presse n'est pas engagée.

De l'autre côté du boulevard, cet individu prend le bras de Mlle Bernage et lui dit : "Vous n'allez pas faire la bégueule et vous allez me suivre."

A ce moment Mlle Bernage fait un faux pas qui lui permet de se débarrasser de l'individu. Celui-ci se hâte pour la saisir de nouveau. Mlle Bernage le secoue tête.

—Canaille, s'écrie l'homme à la blouse, je ne vu pas se passer comme ça.

Il courait à un sergent de ville, sergent observé qui marchait très vite et qui semblait venir depuis rue du Temple ou de la rue Béranger.

A cet instant, la foule s'amasse. L'homme à la blouse arrive avec l'agent et lui dit :

"Cette femme m'a accosté sur le boulevard Magenta et m'a dit des paroles obscènes."

L'agent.—Madame, on n'a pas le droit de nouveau des personnes dans la rue.

Mlle Bernage.—Monsieur, cet homme m'a insultée, je l'ai souffleté.

L'agent.—Il faut aller chez le commissaire de police pour vous expliquer.

L'homme à la blouse.—Certainement, je ne se passera pas comme ça.

Mlle Bernage.—Je ne puis pas. Je suis artiste du Théâtre-Français.

L'agent.—Vous êtes artiste? Montrez-moi votre carte.

Mlle Bernage.—Voilà ma carte. Vous le voyez, je suis artiste. Conduisez-moi à mon administration. Je suis faite de me rendre à la répétition et je n'ai pas de temps à perdre.

L'agent.—Je ne peux pas me déranger. Il faut aller chez le commissaire.

Mlle R.—Mais je ne peux pas moi-même perdre mon temps, il faut que je me rende à mon théâtre.

L'agent ne veut rien entendre et reprend de nouveau : "Il faut que vous veniez vous expliquer chez le commissaire."

Mlle Bernage suit l'agent, qui la tient fortement par le bras.

Sur ces entrefaites arrive un troisième personnage. Il est tout de noir et correctement habillé. Il porte des moustaches.

Il s'approche du groupe :

—Tiens, dit-il, Mlle Bernage, que faites-vous là.

Mlle Bernage reconnaît l'incident à ce monsieur, qu'elle ne connaît pas.

Ce dernier dit à l'agent : "Laissez passer Mlle Bernage."

L'agent hésite un instant; mais le nouveau personnage insiste : "Vous pouvez, reprend-il, laisser passer Mlle Bernage. Je suis....", et il prononce quelques paroles à l'oreille de l'agent.

Ce dernier s'incline, abandonne le bras de Mlle Bernage et lui dit très poliment : "Passez, mademoiselle."

L'individu montre à son interlocuteur et à l'agent de police une carte ovale, verte des deux côtés.

L'agent fait disparaître la feuille.

Le personnage vêtu de noir et l'ouvrier remontent le boulevard Magenta, et Mlle Bernage rentre à son théâtre.

Ce fait est d'autant plus révélant que Mlle Bernage est une jeune fille parfaitement honorable, mise toujours très modestement et qu'aucune confusion n'était possible.

Quand en aura-t-on fini avec ces gendarmes déguisés de la police des mœurs? Il conviendrait d'y mettre un terme.

—Un blessure partielle de la principale arterne par laquelle s'échappent les matières que le système humain refuse est entièrement réservé et de la régularité parmi les autres organes. Que le constipation devienne chronique et, sans compter les nombreuses maladies auxquelles elle donne naissance, elle rend le corps de plus en plus incapable de résister à toute maladie. Les boyaux et de leur obstruction totale, la bouche est presque certaine de suivre, le foie sera engorgé, le sang et l'urine seront empoisonnés par la bile, qui viole aussi les fonctions de l'estomac. Il y a encore d'autres malheureuses conséquences. Les "Hostetter's Stomach Bitters," tonique de premier ordre, empêchent ces résultats en rétablissant la coulée, suivant le cas, et ils sont simplement efficaces pour dissiper les douleurs, les migraines, et l'action variable tant bien que la constipation des boyaux. Ils remarquablent le pulmonique nervosité, améliorent l'appétit, activent les progrès d'une dépérissage précoce, atténuent les maladies de l'âge et sont un agréable stimulant pour l'appétit.

Dépêche plus de trente ans, il est mal usagé du sirop Mrs Winslow pour les enfants. Il dégage l'estomac des acides, soulage des coliques, régle les intestins, guérit la dysenterie, la diarrhée, et vaut mieux que tout autre remède. Il ne vaut rien, mais l'efficacité est parfaitement certaine. 25 cents la bouteille.

Décédé à Paris, le 18 juillet, Monsieur AUG. BARBERRAU, père de madame G. Collignon.

Décédé hier, à 6 heures et demie, à l'âge de 45 ans, Mme ETIENNE DUHOS Sr. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 9 heures et demie du matin, du No. 365 de la rue Bourgogne, entre Bagatelle et St-Antoine. Clergé à domicile.

Union des Travailleurs, Bienvenue.—Il aura des réunions de cette société LUNDI SOIR, 28 juillet, à sept heures et demie, au Turners Hall. La plus grande publicité est requise.

H. C. BRESHOF, Secrétaire.

19 juillet—20,26,26

AVIS.

La Banque du Sud en liquidation.—Les créanciers reconnus par le tableau présenté au cour, dans les réclamations n'ont pas été contestés, tels que présentés à la banque de banque, le 23 juillet et le présent jusqu'à une ou deux heures, pour ne recevoir une participation provisoire du C.H.Q. pour sont sur les comptes à eux respectivement dû.

Il n'est pas permis de distribuer dividende, en raison des oppositions pendantes, au tableau enregistré.

Nouvelle-Orléans, 19 juillet 1879.

G. T. BEAUREGARD,
JOSEPH RAYNE,
D. A. S. VAUGHT,
Liquidateurs.

19juil—10f

Culte Protestant en langue française,

Tous les dimanches, à onze heures, à l'Hôtel de Bethel, rue de l'Esplanade No 9, vis-à-vis l'hôtel de la monnaie.

26juin—1m Sam D

Compagnie des chemins de fer de la rue St-Charles.—Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1879—Dans une réunion régulière des Dames Directeurs de cette compagnie, tenue ce jourd'hui, un dividende de 3 pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à partir de samedi, 19 juillet 1879.

E. REVIÈRE,

12 juillet—12, 13, 19—

AVIS.

DANS une réunion des directeurs de l'Association du Crédit Foncier de Nouvelle-Orléans, tenue le 17 du courant, M. G. PASCAL a été élu à l'unanimité président en remplacement de M. Auguste Davis, démissionnaire.

Nouvelle-Orléans, 19 juillet 1879.

G. E. NORMAN, Secrétaire.

Dans une réunion des directeurs de l'Association du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans, tenue le 17 du courant, la liquidation de la dite Association a été votée et emportée.

Nouvelle-Orléans, 19 juillet 1879.

19 juillet—8f G. E. NORMAN, Secrétaire.

AVIS AU PUBLIC.

Les soussignés ont l'honneur de faire savoir à leurs amis et clients qu'ils quitte la salle de bal de Mme Mathieu Lemit, et qu'ils ont ouvert un salon de coiffure, rue Dauphine, No 73.

MATHIEU CHARLES TROUILLY,
Rue Dauphine No 73
(Hôtel St Charles.

B 19 juil—5f

GRAINES, GRAINES.

Graines de Navets de la nouvelle récolte, de D. Landreth fils, Philadelphie.

VERMENT d'une cargaison toute neuve de graines de navets, pesant de 1878 et à vendre en quantités très modérées, par le soussigné, agent spécial pour la vente de ces graines.

—Aussi—

Un assortiment des GRAINES de la saison, fraîches et certifiées.

Commandées par la malle collection.

MICHEL Agent,
Magasin du Quai, 15 Quai Carondelet.

Leçons françaises et espagnoles, par Mlle Pauline de Cère, 73 rue Dauphine.

PROMENADE-CONCERT
—AU—
Fort Espagnol

Les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS

Après l'heure et demie du soir, les trains partiront de la station du Fort Espagnol, à 7 heures, 7 heures et 11 heures du matin et 3 heures et demie du soir.

LE PROGRAMME SERA DISTRIBUÉ.

18juil—1m

Promenade-Concert
—AU—
FORT ESPAGNOL
SAMEDI SOIR, 19 JUILLET 1879
Sous la direction du prof. H Hoque,
Commençant à 6½ heures du soir,

PROGRAMME.
Première Partie.

1 Grande ouverture [illegible]
2 [illegible] Les Pantoufles
3 [illegible]
4 Pot-Pourri-Rapsodie
5 Sorte-Danse (Mélange)
6 Rêv Viennois

Deuxième Partie.

7 Ouverture Pique et Pavane
8 [illegible] d'opérette
9 [illegible]
10 [illegible]
11 Sérénade de Pantoufles
12 Galop Temple

Après 8½ heures de l'après-midi, les trains partiront de la ville toutes les 30 minutes. Le dernier train part de la ville à une heure dix minutes du soir. 19 juillet—1f

---

Nouveau tableau des départs.

Chaque de fer de la Nouvelle-Orléans et du Fort Espagnol et du Lac.

Jusqu'à nouvel ordre, les trains partiront des coins des rues Canal et Bienne, comme suit :

LES SEMAINES			
5 heures	5.00		5.45
6 "	6		6.35
6.30	6.30		7.05
7	7	7.30	7.35
7.30	7.30	7	7.35
8	8	7.30	8.15
9	9	8	8.30
10	10	8.30	9
11	11	9.15	9.25
11.30	11.30	9.45	9.45
12 M.	12 M.	10.30	10.05
12.30	12.30		

Le dernier train partira du Lac à 11 P. M.

DIMANCHE LA SEMAINE :

A 6 h. 30, 8 h. et toutes les heures jusqu'à 3 heures, et ensuite comme dans le tableau qui précède jusqu'à 9 heures P. M.

Le dernier train partira du Lac à 10 h. P. M.

Les autres départs seront le dernier train partira du lac à 11 h. P. M.

Billets de famille, 25 billets aller et retour $2.00. On peut s'en procurer en barque cette Canal et Bienne. 19juil—6f

---

Grande Excursion Militaire
A DONALSONVILLE, LNE,
—Donnée par—
l'Artillerie de Campagne de la Louisiane,
LE SAMEDI, 2 AOUT 1879,
Sur le vapeur HENRY FRANK.

Prix du billet d'excursion, aller et retour $2

Les billets sont vendus par les membres de la compagnie. 18 juil—2f

---

A vendre,

Un lot chaud de CHEVAUX du Texas, sont à vendre à la cale. On peut les examiner à l'écurie de Levi, rue Magazine, en dans la ruelle de M. Vergez, près des ateliers.

S'adresser à M. Levi, au Levi Stable, ou à S. Thiller, 145 rue Royale. 18juil—4f

---

Avis.—Pour le présent le steamer "ABITA" est relâché de la ligne pour Mandeville et Covington—le NEW CAMELIA partira comme de coutume, allant à Covington le SAMEDI à 4 P. M.

C. M. SORIA.

17 juillet—3f.

A louer ou à vendre.

Un grand et vaste étable pour vingt chevaux, avec cour, hangar, et situé rue Chartres, à Covington. A un emplacement idéal pour des cabarets. L'étable peut contenir 45 voitures, et il existe en outre un hangar où on peut loger 30 voitures. A demeure de l'étable, il y a 2 chambres, la bâtisse est couverte en ardoises. A sud, dépendances pour deux cuisines, avec 2 cuves, etc., le tout en bon état. Pour les conditions s'adresser sur les lieux, à M. Auguste Guillard.

14juil—6f

Réouverture des Cullum Springs
Par J. C. & S. C. O'HARA.
Pour la saison de 1879.

PARMI les maladies que guérissent les eaux de Cullum citons comme plus importantes celles qui affectent les organes digestifs; ainsi que la dyspepsie, la dysenterie, la dyspepsie, les désordres du foie, de la rate et des reins, et surtout cent fois la constipation et les maladies de l'estomac, ainsi que les maladies sexuelles des femmes qui rejettent leur appétit.

Bagages plus de trente ans, il est mal usagé du sirop Mrs Winslow pour les enfants. Il dégage l'estomac des acides, soulage des coliques, régle les intestins, guérit la dysenterie, la diarrhée, et vaut mieux que tout autre remède. Il ne vaut rien, mais l'efficacité est parfaitement certaine. 25 cents la bouteille.

Billets aller et retour, pour les Sources de Bladon, $17.

Pour l'analyse des eaux, s'adresser à J. C. & S. C. O'HARA,
Bladon Springs, Alabama.

16juil—1m

CHAUX
Chaux de l'Alabama,

DE la fabrique de Chaux Cherokee, Youngsboro, Ala., arrivant journellement par voie de chemin de fer, et à vendre en lots en dépôt ou en magasin, au plus bas prix du marché.

JOHN McAFFREY,
No 50 rue Poydras.

7juil—3m

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

HÉBERT & Cie.,
59 Rue de Chartres, coin Bienville
NOUVELLE-ORLÉANS, LA.

Collection 50 cents le volume.

AMÉDÉE ACHARD.—La robe de Nessus. Les Dernières marquises. Les Rêveurs de Paris. Le Chemin du nord. Madame Reine. Les Jeux de Mlle Mars. Le chemin Bayard. Le roman du Tabac. La famille Aubertin. Les mémoires d'un millionnaire. Pardonnez-moi. Les filles de Jephté. L'ombre de Lavarin.

ELIE BERTHET.—Le dernier Gentilhomme. La Bastide. La vieille tour. Le mari de Jeanne.

H. DE BALZAC.—Le peau de chagrin. La Peau de la Duchesse. Mémoires de deux jeunes mariées. La Duchesse de Langeais. Le contrat de mariage. Modeste Mignon. Béatrix. Ursule Mirouet. Eugénie Grandet. Les célibataires. Les parisiennes peintes. Les rivalités. Le lys dans la vallée. Illusions perdues. Splendeurs et misères des courtisanes. La dernière incarnation de Vautrin. Ellen des lumes. Le Père Goriot. César Birotteau. La Maison Nucingen. Le cousin Pons. Le cousin Pons. Une ténébreuse affaire. L'œuvre de l'Illustre. Correspondance. Le Député D'Arcis. Les chouans. La médecin de campagne. La mère de village. Les Paysans. Le curé de Tours. La recherche de l'absolu. L'interdit. Ursule. Les paysans. Louis Lambert. La Peau de chagrin.

MADAME CONTWAINE.—La fille des Indiens rouges. Le chasseur noir. La fille du pirate. L'île de sable. Les vaqueros. Les pirates noirs. Le pirate d'argent. Le roi des bandits.

GERARD JULIEN.—Mes dernières chasses. Vingt ans de chasse. Chasses en Afrique.

EMILE ALPHONSE.—Agathe et Cécile. Le chemin le plus court. Clothilde. Clovis Gosselin. Adresse et sensibilité. La famille Alain. Les Salomé. Entre les Hommes. Pen Brendor. Souvenirs. Bretonnes. Mlle de Lanvaux. Nouvelles bretonnes. Sous les sapins. Sous les ombrages.

BLIN.—Un homme heureux. Les mille Romances. Un fait du midi. Marthe la Vivandière. Urcole. La comtesse Hortense. Un drame sous la Terreur. Un crime Roman. Les Angoisses d'Hélène. Le chemin en chantant. Le pirate terrestre. Le bagnard vert. Monsieur Angot. Le bagnard vert. Le Jolyn vert. Vengeance de Jacques. Les mystères du château. La Chaumière. Les mystères du Vatican. Le mystère de Paris. Le dernier fantôme. Les Bohémiens. Un conspiration au Louvre.

BERNARD.—Les Mystères d'une Ville des Bords de la Mer. Les Mystères d'une Ville des Bords de la Mer. Le Sorcier de Vendôme. Le Sorcier de Vendôme. Le Sorcier de Vendôme. Le Sorcier de Vendôme. Le Sorcier de Vendôme.

GEORGE SAND.—Adriani. Antonia de Pipo. Le Marquis Antonio de Rudolstadt. Chateau Chalonnier. Le Chemin de fer de France. Contes Fantastiques. Le Dernier Amant. Les Dames Vertes. Le Dernier Amant. Les Dames Vertes. Le Dernier Amant. Les Dames Vertes